



## **Convention d'objectifs et de moyens 2021 entre**

**Metz Métropole**

**et**

**l'IUT de Metz**

**Entre :**

- 1) Metz Métropole, établissement public de coopération intercommunale, domiciliée 1 place du Parlement de Metz 57011 Metz Cedex 1, représentée par son Président, ou son représentant, dûment habilité par délibération du Bureau du 29 novembre 2021, ci-après dénommée l'Eurométropole de Metz,

**Et**

- 2) L'IUT de Metz, représenté par son Président, XXXX, ci-après désigné par les termes « l'IUT de Metz »,

### **PREAMBULE**

L'Eurométropole de Metz est porteur d'une dynamique de l'écosystème LORnTECH, pour lequel le Sillon Lorrain a obtenu en juin 2015 le label "métropole French Tech", amplifiée en avril 2019 par l'obtention du label "capitale French Tech" pour l'écosystème rebaptisé FRENCH TECH EAST.

L'IUT de Metz organise tous les deux ans un événement de nature à produire des projets entrepreneuriaux portés par des étudiants de l'IUT.

En 2021, l'IUT de Metz organise la troisième édition de son Hackathon 2021.

**Il a été convenu ce qui suit :**

#### **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

L'Association s'engage, de sa propre initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet d'intérêt général défini à l'article 2 de la présente convention.

La présente convention a pour objet de définir, le montant, les modalités de versement et les conditions d'utilisation des subventions allouées par l'Eurométropole de Metz à l'IUT de Metz pour soutenir le projet d'intérêt général, la troisième édition du hackathon de l'IUT de Metz.

#### **ARTICLE 2 – ACTIONS / PROJET D'INTERET GENERAL**

L'IUT de Metz s'engage à organiser sur le campus du Sauley à Metz, la troisième édition de son Hackathon, du 12 au 14 novembre 2021.

Cet événement réunira des étudiants en DUT 2ème année et Licences Professionnelles, issus des différents départements de l'IUT. Réunis en équipes pluridisciplinaires, ils « plancheront » pendant 38 heures sur un projet collaboratif, ciblé et novateur, lié à la vie étudiante. Ils travailleront dans les locaux de Lab-CITE au département GMP de l'IUT. Selon le principe des hackathons, nés du monde informatique et numérique, ils seront amenés, dans une ambiance stimulante, à créer rapidement un prototype, en alliant rigueur, sérieux et entraide. Utilisant des techniques innovantes, ils auront ainsi l'occasion de se faire connaître du monde entrepreneurial et de bénéficier des conseils avisés de professionnels.

#### **ARTICLE 3 – MONTANT DE LA SUBVENTION DE METZ METROPOLE**

L'Eurométropole de Metz attribue une subvention de 2.000 € à l'IUT de Metz pour soutenir la réalisation des actions / projets visés à l'article 2.

#### **ARTICLE 4– MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

Les modalités de versement sont les suivantes :

- 100% à la signature de la convention,

#### **ARTICLE 5 – COMMUNICATION**

L'IUT de Metz s'engage à mettre le logo de l'Eurométropole de Metz dans toutes les opérations de communication liées à l'événement.

#### **ARTICLE 6 – CONTROLE DE L'UTILISATION DE LA SUBVENTION**

L'IUT de Metz transmet à l'Eurométropole de Metz, au plus tard dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée, un compte rendu financier constitué d'un tableau des charges et des produits affectés à la réalisation du projet conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Ce document sera assorti de toutes les justifications nécessaires, et notamment :

- Du rapport d'activité,
- Du bilan financier de l'exercice concerné avec ses annexes,
- Du rapport des commissaires aux comptes.

Dans tous les cas, l'Eurométropole de Metz est libre de demander tout document qu'elle estime nécessaire pour justifier l'utilisation de la subvention.

L'Eurométropole de Metz se réserve le droit de contrôler, sur pièces et sur place, les renseignements donnés par l'intermédiaire de ses agents. L'IUT de Metz s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

L'Eurométropole de Metz contrôle, à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet.

#### **ARTICLE 7 – SANCTIONS**

L'Eurométropole de Metz demandera le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en cas d'inexécution, de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par l'IUT de Metz, ou de retard significatif des conditions d'exécution de la convention par l'IUT de Metz, notamment lorsque les sommes octroyées n'ont pas été affectées au projet subventionné ou lorsque la contribution financière a excédé le coût de la mise en œuvre du projet.

L'Association devra également restituer tout ou partie de la subvention versée en cas de reversement de la subvention à un tiers, en cas de refus de l'Association de se soumettre au contrôle de l'utilisation de la subvention tel que défini à l'article 6 de la présente convention.

#### **ARTICLE 8 – DUREE**

La présente convention est conclue au titre de l'année 2021 et s'achèvera lors de la communication des pièces visées à l'article 6, et au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

#### **ARTICLE 9 – MODIFICATION ET RESILIATION DE LA CONVENTION**

Toute modification des dispositions de la présente convention interviendra par voie d'avenant.

Si pour une cause quelconque résultant du fait de l'IUT de Metz, la présente convention n'est pas appliquée, l'Eurométropole de Metz se réserve la possibilité de résilier unilatéralement la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception sans verser d'indemnité et sans devoir verser les reliquats de subventions qui seraient encore dus. La résiliation prendra effet deux mois après la réception de la notification.

#### **ARTICLE 10 – LITIGE**

La présente convention est soumise à la loi française.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation.

Si dans un délai de deux mois à compter de la réception par l'une des deux parties des motifs de contestation, aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal Administratif de Strasbourg.

Fait à Metz, le ..... (en deux exemplaires originaux)

Pour Metz Métropole,  
Le Vice-Président

Pour l'IUT de Metz,  
Le Président

Cédric GOUTH  
Maire de Woippy

XXXXXXXX





UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

IUT Metz

**12, 13 et 14 novembre 2021**

5 équipes d'étudiants  
engagées dans un challenge  
de 38 heures

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

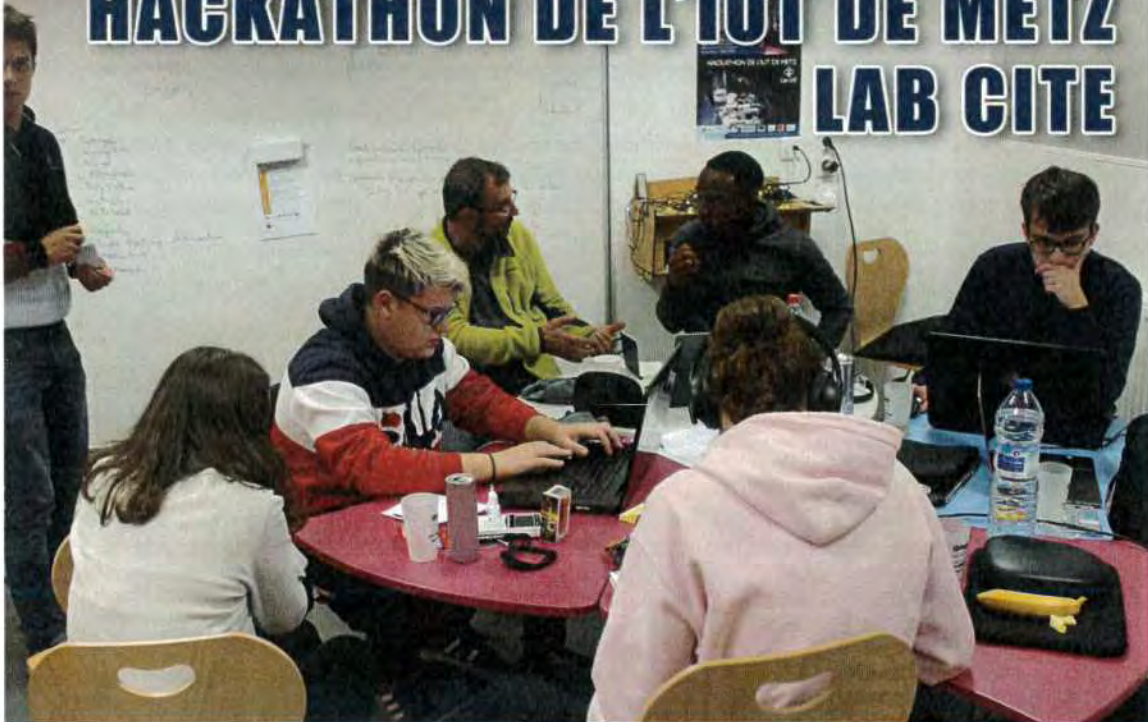


[www.iut-metz.univ-lorraine.fr](http://www.iut-metz.univ-lorraine.fr)

Ile du Saulcy - 57045 METZ



# HACKATHON DE L'IUT DE METZ LAB CITE



I Description du projet .....	4
A/ Le contexte du Hackathon .....	4
B/ L'intérêt de l'opération .....	5
L'intérêt pour les étudiants .....	5
L'intérêt pour les entreprises.....	5
II Partenariat et communication.....	6
A/ Le hackathon, vecteur de valeurs distinctives .....	7
B/ Des espaces de communication différents pour les partenaires.....	7
L'audience des médias externes .....	7
L'audience de nos propres supports de communication .....	7
Soutenir un aspect concret.....	8
La mise en valeur tout au long de l'année.....	8
III Mise en œuvre du Hackathon .....	9
A/ Le rythme du Hackathon .....	9
B/ Moyens : description machines, informatique, encadrement.....	9
C/ Budget.....	11





Le premier essai de novembre 2017 avait été transformé ainsi que le second en novembre 2019. Fort de cette expérience, l'IUT de Metz prépare la troisième édition de son Hackathon qui aura lieu du 12 au 14 novembre 2021.

Cet événement réunira des étudiants en DUT 2<sup>ème</sup> année et Licences Professionnelles, issus des différents départements de l'IUT. Réunis en équipes pluridisciplinaires, ils « plancheront » pendant 38 heures sur un projet collaboratif, ciblé et novateur, lié à la vie étudiante. Ils travailleront dans les locaux de Lab-CITE au département GMP de l'IUT. Selon le principe des hackathons, nés du monde informatique et numérique, ils seront amenés, dans une ambiance stimulante, à créer rapidement un prototype, en alliant rigueur, sérieux et entraide. Utilisant des techniques innovantes, ils auront ainsi l'occasion de se faire connaître du monde entrepreneurial et de bénéficier des conseils avisés de professionnels.

Le présent dossier se propose de rappeler, d'une part, le contexte et l'intérêt d'une telle manifestation, d'autre part, les retombées que les partenaires de l'IUT peuvent retirer d'un événement aussi novateur en s'y impliquant sous différentes formes, et enfin, les modalités de mise en place et de réalisation de ce deuxième Hackathon à l'IUT de Metz.



# I Description du projet

## A/ Le contexte du Hackathon

Notre Hackathon trouve sa place dans un écosystème vaste et très ouvert où plusieurs acteurs sont déjà associés. L'IUT de Metz a en effet donné l'impulsion en créant le tiers-lieu Lab-CITE pour mieux y fédérer d'autres forces. D'une manière générale, les tiers-lieux sont des espaces de travail innovants, caractérisés par le « faire ensemble ». Ils jouent un rôle important dans la dynamisation du territoire lorrain. En effet, ces tiers-lieux sont porteurs de véritables enjeux sociétaux (politiques, économiques, culturels, etc.).



Plus particulièrement, le tiers-lieu Lab-CITE est une plateforme technologique innovante de plus de 4 000 m<sup>2</sup> répondant aux besoins en technologies numériques, mécaniques et robotiques de l'IUT. Son ambition est de promouvoir la culture numérique au sein d'un espace de coworking, nouveau lieu hybride favorisant la rencontre et le travail collaboratif entre différents métiers et univers. Il incite les étudiants-citoyens, futurs entrepreneurs et/ou salariés – à venir découvrir, puis œuvrer et participer comme acteurs sociaux au sein de ces tiers-lieux. Emblématique est à ce sujet l'expérience du GRAOULAB : ouvert à Bliiida dans le sillage de Lorn'Tech, ce fablab désormais intégré à Lab-CITE, offre un programme de formations et développe l'entraide entre toutes les personnes passionnées par la fabrication d'objets de toute sorte.

Lab-CITE devient un laboratoire numérique et pluridisciplinaire pour "faire ensemble" : former, échanger, apprendre, expérimenter et construire autour de la mécanique, du numérique, voire de la robotique.

Cet écosystème ne demande qu'à s'enrichir de nouveaux partenaires

## B/ L'intérêt de l'opération

### L'intérêt pour les étudiants

Travailler en mode Hackathon, c'est l'occasion pour les étudiants de conduire un projet de A à Z, au sein d'une équipe aux compétences variées, dans un tiers-lieu et sur une thématique riche, le développement durable. Cette thématique, importante pour de nombreuses structures (associations, entreprises, ...), est à même de fédérer les énergies de jeunes équipés, tout en offrant de nombreux axes d'attaque.



De la définition du projet à sa présentation, en passant par l'étude de viabilité, le prototypage, les tests, les améliorations ou changement, chaque équipe devra mettre en œuvre son savoir-faire dans de multiples domaines et démontrer ses capacités dans plusieurs corps de métier.

D'autre part, les différents étudiants devront faire preuve d'autonomie, d'imagination, d'adaptation, de collaboration et de pugnacité pour mener à bien leurs missions au cours de ces 38 heures. Ce week-end sera pour eux l'occasion de conforter tout à la fois leur savoir-faire et leur savoir-être, d'éprouver leurs méthodes de travail, d'innover dans leurs approches pour proposer des solutions à des problèmes concrets.

### L'intérêt pour les entreprises

Devenir partenaire du Hackathon, c'est montrer votre soutien à cette approche projet et offrir aux étudiants les meilleures conditions pour faire émerger des projets innovants. Devenir partenaire du Hackathon, c'est signifier votre intérêt pour des approches innovantes et appliquées. Mais devenir partenaire, c'est aussi la possibilité de rencontrer les étudiants, peut-être de futurs collaborateurs, tout au long de l'élaboration de leur projet pour apprécier leur investissement, jauger leurs compétences et transmettre votre expertise. Enfin, c'est montrer votre soutien et votre implication dans la formation de jeunes qui ne manqueront pas de nourrir le tissu entrepreneurial régional.





## II Partenariat et communication

L'expérience menée en 2017 a apporté de nombreux enseignements afin de mieux planifier notre action en termes de communication, de programmation, de gestion des moyens matériels et techniques et de gestion des coûts.

Les entreprises et institutions qui s'associent à un Hackathon bénéficient de retombées très positives. Elles sont nourries par les valeurs mêmes de l'événement et l'originalité des espaces de communication qu'il propose aux partenaires.



## A/ Le Hackathon, vecteur de valeurs distinctives

Innovation, jeunesse, collaboration, challenge, autant de traits qui distinguent cette manifestation. Dans un monde où l'image est souvent la clé de la réussite, telles sont les valeurs que nous souhaitons partager avec nos partenaires. Rares sont les opportunités de s'associer à un objectif aussi ambitieux que mobilisateur.



## B/ Des espaces de communication différents pour les partenaires

La visibilité que nous offrons à l'événement repose sur l'audience de nos différents moyens de communication. Elle s'organisera en mode omnicanal au mois de novembre et se prolongera tout au long de notre calendrier de manifestations.

### L'audience des médias externes

Avec le soutien de l'Université de Lorraine, les relations avec les médias locaux seront activées : presse papier, presse en ligne, radio, télévision. Notre ambition est de faire du Hackathon un événement universitaire et technologique majeur.

### L'audience de nos propres supports de communication

La communication sur les sites internet et les réseaux sociaux est très vivante à l'IUT de Metz et à l'Université de Lorraine. Nous en maîtrisons le contenu afin de programmer différentes annonces et comptes rendus.

Nos multiples supports numériques seront mobilisés : sites internet de l'IUT et de l'Université, réseaux sociaux : Facebook, Instagram, You Tube, Tweeter. Tout sera mis en œuvre afin de déployer les publications au moyen des partages et des interactions.

Des comptes rendus réguliers mettront en valeur les moments forts du Hackathon tels que l'inauguration, la revue de projet intermédiaire, les visites de personnalités notables et toutes les autres actualités pertinentes qui animeront le concours et offriront une audience au challenge et à ses soutiens.



Enfin, la réalisation de supports matériels (affiches, totem, flyers...) assurera plus durablement la visibilité de nos partenaires.

### Soutenir un aspect concret

Le soutien des partenaires porte sur une facette particulière. Ainsi, il est possible pour une institution ou une entreprise d'associer son nom à un aspect concret du Hackathon tels que la restauration, le matériel, la sécurité ou encore les lots de récompense. Parmi ces aspects, citons encore les séances de coaching qui apportent une aide indispensable aux groupes afin de produire un résultat de qualité. Dispensées dans les domaines de la communication, de la comptabilité, du design ou du marketing, les séances peuvent être mises en œuvre par des représentants d'entreprises ou d'institutions.

### La mise en valeur tout au long de l'année

Les rencontres avec des étudiants, avec des professionnels, avec des chercheurs sont régulières à l'IUT. Lors de manifestations telles que le concours des Négociales, les Journées portes ouvertes, les cérémonies des vœux ou de remise de diplômes, le Hackathon sera mis en valeur par différents moyens (photos, vidéos, affiches ...). À chacune de ces occasions, nous aurons le souci de rappeler qui étaient nos partenaires.



## III Mise en œuvre du Hackathon

### A/ Le rythme du Hackathon

Le programme de l'événement sera rythmé par plusieurs temps forts afin de maintenir la motivation et la mobilisation des participants.

<b>Vendredi 12 novembre 18h30</b>	Accueil des personnalités et des participants autour d'un cocktail
<b>Vendredi 12 novembre 20h00</b>	Annonce du sujet
<b>Samedi 13 novembre 11h00 – 13h00</b>	Présentation, soutenance intermédiaire
<b>Dimanche 14 novembre 10h30</b>	Soutenance du projet
<b>À toute heure hormis en période de soutenance</b>	4 séances de coachings assurées par des professionnels dans les domaines de la communication, de la comptabilité, du design ou du marketing et réparties tout au long des 38 heures du projet

### B/ Moyens : description machines, informatique, encadrement

Ce Hackathon se déroulera dans les locaux de Lab-CITE, tiers-lieu de l'IUT de Metz qui comprend :

- une halle de technologie liée aux ateliers du département Génie Mécanique et Productique, composée de zones dédiées à tel ou tel domaine lié à la conception, prototypage, fabrication, robotique, etc ;
- Form-Lab, un espace de formation modulaire doté des dernières avancées multimédia (Vidéo projecteur interactif, écran tactile, écrans, tablette tactile géante, écrans de TV disposés en périphérie pour travailler en projet, etc.) ;
- une zone appelée "Open Space Projet", lieu où les étudiants peuvent travailler leurs projets tuteurés dans des box équipés (armoires, établi, table et tableau blanc...) et personnalisables ;
- le GRAOULAB, fablab de Metz qui occupe une grande zone accolée à la halle de Technologie, propice aux échanges entre les fabmanagers/membres du GRAOULAB et les étudiants de l'IUT ;
- une salle de réunion et un espace typé résidence d'accueil accessible au monde économique (startup, artistes...) en fonction des projets menés avec des étudiants de l'IUT ;
- un espace convivial de détente (projet en cours de réflexion) qui sera situé à l'entrée de Lab-CITE.



C'est essentiellement dans la salle Form-Lab et dans les boxes de l'Open Space Projet que vont travailler les étudiants des 5 équipes. Charge à eux de s'organiser en fonction des différentes tâches,

cela fait partie de la gestion du projet (gestion de travail/repos, etc.) qu'ils auront à mener pendant les 38h de cette action.



Un encadrement composé d'enseignants, de techniciens, de fabmanagers du GRAOULAB sera présent tout au long du Hackathon avec au minimum 3 personnes couvrant un champ de compétences suffisamment large de la mécanique/fabrication à l'informatique afin d'aider et de conseiller les équipes.

Les étudiants auront accès à plusieurs types de machines au sein de Lab-CITE pour réaliser concrètement un prototype :

- 3 découpeuses laser (2 dans la halle de technologie et 1 au GRAOULAB)
- 3 imprimantes 3D polymère
- Des mallettes d'outils ainsi qu'un équipement basique pour les travaux d'électronique à disposition dans chaque box.
- Selon les besoins, accès possible à l'espace d'initiation d'atelier (perceuse à colonne, plieuse, etc.) ainsi qu'à l'espace "soudure".

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité, seuls les étudiants du département GMP seront habilités à utiliser les outils pour lesquels ils ont été formés et ce sous la surveillance d'un tuteur. Des EPI (Équipement de Protection individuel) seront fournis aux non étudiants GMP quand ils seront dans l'atelier.

Les bornes wifi présentes dans Lab-CITE couvrent entièrement toutes les zones où les étudiants seront amenés à travailler, la connexion internet sera donc possible à partir de leur compte étudiant.

Un ensemble de matériel "consommable" sera disponible pour la réalisation des prototypes : plaques de bois (MDF et contreplaqué), plastique (PMMA), tube d'acier, visserie, bombe de peinture kit électronique (arduino, raspberry, shield de capteurs diverses, etc.) ...

Des espaces restauration et repos seront prévus.





## C/ Budget

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Repas et collations étudiants 40 personnes – 38 heures	2300	Subvention IUT	3000
Inauguration	1500		
Matériel consommable	500		
Sécurité - vigile	400	Subvention autres partenaires	3000
Communication	400		
Lots	900		
<b>TOTAL</b>	<b>6000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6000</b>

En contrepartie d'un soutien financier, divers partenariats peuvent être noués : le parrainage du Hackathon en général ou le parrainage d'un aspect particulier. N'hésitez pas à nous contacter : [yannick.goutsch@univ-lorraine.fr](mailto:yannick.goutsch@univ-lorraine.fr)



## Résumé de l'acte

057-200039865-20211129-2021-11-29-DB10-DE

**Numéro de l'acte :** 2021-11-29-DB10  
**Date de décision :** lundi 29 novembre 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre Metz Métropole et l'IUT de Metz et versement d'une subvention pour le Hackathon  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 01/12/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20211129-2021-11-29-DB10-DE  
**Document principal :** 99\_DE-10.pdf

**Historique :**

30/11/21 16:16	En cours de création	
30/11/21 16:22	En préparation	Catherine DELLES
01/12/21 13:51	Reçu	Martine HOLTZINGER
01/12/21 13:52	En cours de transmission	
01/12/21 13:53	Transmis en Préfecture	
01/12/21 13:57	Accusé de réception reçu	